CAPD du 7 septembre :

les élu(e)s du SNUipp-FSU (7 sur 10) vous rendent compte.

Elle a fait suite au CTSD où ont été entérinées les décisions relatives à la carte scolaire (ouvertures / fermetures) dans les écoles du département (lire ici).

A l'ordre du jour :

- Mouvement 2012 (suites)...

28,75 collègues étaient encore sans poste et donc « mis à disposition » dans les circonscriptions comme « aide à la rentrée ».

Le SNUipp a fait remarquer que parmi eux se trouvaient de nombreuses collègues en maternité ce qui de fait diminuait d'autant ce surnombre de personnels disponibles.

Le SNUipp a également remercié les services de l'IA pour le travail important fourni à cette rentrée dans des conditions de travail particulièrement difficiles dues à la restructuration des services.

Nous avons cependant aussi rappelé les nominations difficiles de plusieurs collègues (dans l'ASH ou postes éloignés), affectations non souhaitées mais liées aux postes vacants disponibles à cette période.

Nous avons fait état de plusieurs situations suite aux courriers de collègues sollicitant une révision. Beaucoup ont pu être modifiées suite à nos interventions insistantes (situation familiale particulière, éloignement trop important), le DA ne souhaitant pas à priori modifier les affectations.

Nous avons également demandé à clarifier le rôle des collègues « mis à disposition » : le Directeur Académique (DA) a reprécisé qu'après le 13 septembre, c'étaient bien les services de l'IA qui géreraient dès lors les remplacements de ces collègues dans l'attente d'une nomination sur poste vacant.

Un groupe de travail tardif a poursuivi les travaux de la CAPD l'après-midi qui a permis d'affecter de nouveaux collègues.

Le SNUipp a prévenu jusqu'à les intéressés jusqu'à une heure avancée. Beaucoup de remerciements...

A ce jour, il ne reste plus que 15,75 collègues « sans poste » et mis à disposition (la plupart d'entre elles sont susceptibles d'être en maternité sous peu).

<u>Pour rappel</u>:tous les collègues « MAD » seront indemnisés (comme l'an dernier) dans la mesure où ils effectuent des remplacements hors de leur école de rattachement. Indemnisation identique aux ZIL et BD.

Autant de raisons qui poussent le SNUipp à demander au DA l'intégration d'ineat, les postes vacants risquant de fait de « mobiliser » et bloquer les BD ou les ZIL... à défaut de les affecter sur des remplacements dans les écoles ...

ERH: 2 postes sont vacants sur des supports 2° degré. Alors que l'administration nous avait annoncé que les postes étaient déjà pourvus par des collègues du second degré, nous avons appris en séance qu'en fait il n'en était rien,, l'appel est sorti seulement depuis quelques jours. Ce n'est pas sérieux.

Questions diverses posées par le SNUipp

1) Concertations sur l'école.

Nous avons fait état de notre scepticisme face à l'organisation prévue par le Rectorat qui prévoit 4 tables rondes, tardives ou le mercredi, dont deux dans le Var. Quid de la volonté de faire réellement participer les collègues des écoles dans ce cadre ? Pourquoi ne pas avoir prévu une journée banalisée pour favoriser l'expression de chacun ? Tout cela nous laisse dubitatifs.

Le DA a précisé qu'il n'était pas maître du calendrier et organisation prévus par le rectorat. Chaque académie a ses propres thèmes de débats. Pour l'Académie de Nice : Lutte contre le décrochage scolaire ; Education prioritaire ; le numérique ; Liaison Lycée et enseignement supérieur.

2) Allègements de service.

Les élu(e)s du SNUipp étaient déjà intervenus lors du CTSD pour demander au DA d'abonder le nombre de possibilités pour ces collègues reconnus travailleurs handicapés pour lesquels l'allègement de service constitue une nécessité pour pouvoir continuer à exercer le mieux possible leur métier.

Malgré nos interventions et la lecture des courriers des collègues qui font état de situations très difficiles, le DA indique qu'il ne dispose pas des moyens nécessaires, et maintient le quota déjà attribué fin juin (soit 23 collègues dont 21 compensés).

8 collègues n'obtiennent donc pas cet allègement...

3) Direction d'école.

Le SNUipp a demandé à ce que la commission « direction d'école » soit réactivée cette année afin de poursuivre les travaux engagés. Accord du DA.

Demande de 3 réunions par an, avec en ligne trois chantiers qu'il nous semble important de mener : la formation ; les questions administratives et juridiques avec l'élaboration d'un document synthétique ; l'élaboration collective d'outils pour les directeurs dans le cadre d'une consultation réelle (non comme pour l'élaboration du tableau de bord).

Nous avons rappelé la **surcharge administrative croissante** dans le cadre d'une pré-rentrée déjà lourde. Et ce en lien avec une **aide administrative qui se raréfie**...De nombreux collègues directeurs ne comprennent pas les critères qui ont prévalu à aboutir à la disparition de l'aide administrative dans leur école.

Nous continuons bien sûr dans ce cadre à nous adresser au Ministre pour **exiger des emplois pérennes et qualifiés.**

Surcharge administrative locale également si l'on en juge l'enquête sur le Socle commun

adressée le 5 juillet (!) avec un retour le 12 juillet ou début septembre !!... Enquête pour laquelle le SNUipp a donné consigne de ne pas la renvoyer.

Le DA a reconnu que cette circulaire n'aurait pas dû partir dans les écoles. Alors pourquoi ne pas avoir démenti ? Si le SNUipp ne pose pas la question les écoles ne sont pas informées. Cela pose problème...

4) Ineat

Le SNUipp a redemandé l'intégration de collègues par ineat et rappelé les situations difficiles pour beaucoup, les exeat n'étant pas toujours simples à obtenir.

Au vu du surnombre qui s'est résorbé rapidement, il semble nécessaire d'intégrer quelques collègues afin d'éviter notamment des difficultés de remplacement à venir.

Le DA refuse à ce jour tout ineat car le surnombre de personnels existe toujours. La situation est à suivre...

5) Stages MIN

Ce sont des stages nationaux (Modules d'initiatives nationales) qui concernent les collègues spécialisés ou non et qui se tiennent hors département. L'an dernier encore, aucune circulaire de l'IA 06 n'était parue, malgré nos demandes, au motif qu'il n'y avait pas les moyens financiers nécessaires pour faire partir les collègues. Nous avons rappelé que nos collègues varois notamment avaient eux pu en bénéficier.

L'IA a également précisé que les années précédentes il avait souhaité aussi porter l'effort sur les départs en formation dans l'Académie. Ce que le SNUipp a également porté tout au long de ces dernières années.

Cependant, comme suite à notre demande, une circulaire de l'IA 06 paraîtra, relative aux inscriptions pour ces stages et les candidatures seront étudiées en fonction des possibilités. C'est une bonne nouvelle, à mettre au crédit de la persévérance des élus du SNUipp.

Autre question diverse.

Récupération du jour travaillé en plus (allongement des vacances de la Toussaint) et Pont de l'Ascension.

Le DA devrait proposer la date du **Mercredi 3 avril** pour récupérer le « bonus » des vacances de la Toussaint.

Le **Mercredi 22 mai** servirait à récupérer le Pont de l'Ascension (pour les écoles qui feraient le Pont, ce qui reste bien sûr une possibilité).

Ces 2 dates sont à confirmer par circulaire du DA.